

GALERIES MAMAN LOUISE MEUBLES CADEAUX pour FÊTES Chaises-longues. - Glaces LITÈRES - MATELAS Immense choix. Bas prix 79, Rue de Lannoy, et 98, Coin rue Saint-Jean (TÉL. 27-47)

Journal de Roubaix

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS.....	Nord et limitrophes.....	3 mois, 22.00; 6 mois, 40.00; 1 an, 76.00
	France et Belgique.....	35.00; 65.00; 120.00
	Etranger: Tarif A.....	35.00; 65.00; 120.00
	— Tarif B.....	50.00; 100.00; 200.00

ANNONCES.....	ROUBAIX.....	63 à 71, Grande-Rue. Tél. 34 et 1906. Inter. 6.
REDACTION.....	TOURCOING.....	33, rue Carnot. Tél. 57.
	LILLE.....	3, rue Faidherbe. Tél. 57.07.
	PARIS.....	13, boulevard des Italiens. Tél. Louvre 06.49.

SAINT-NAZAIRE D'ASSURANCE des CHAUSSURES DOLLY 220, rue de Lannoy, 200 Grande mise en vente de CHAUSSURES RECLAMÉES UN SUPPLÉMENT DE JEUNE est offert A TOUT ACHÉTEUR

Le 38^{me} anniversaire de l'Encyclique de Léon XIII «Rerum Novarum» sur la condition des ouvriers a été célébré avec éclat dans notre région



UN GROUPE DE TRAVAILLEURS CHRÉTIENS A ROUBAIX Au centre, M. Louis Blain, secrétaire général des Syndicats libres, ayant à sa gauche le R.P. Piat.

A ROUBAIX

La fête de l'Ascension est devenue, depuis la guerre, la fête des ouvriers chrétiens. C'est-à-dire qu'en ce jour l'anniversaire de l'immortelle encyclique de Léon XIII «Rerum Novarum» sur la condition des ouvriers, et comme l'Ascension est pour eux le rappel du triomphe du divin ouvrier de Nazareth, ils ont choisi cette date pour célébrer le travail.

Comme les années précédentes, les Syndicats libres de notre ville, l'Union des catholiques sociaux, les Associations de l'Action catholique de la jeunesse française, de la Jeunesse ouvrière chrétienne et de la Jeunesse ouvrière chrétienne française, ont fêté cet anniversaire par une grande messe qui fut chantée par la chorale paroissiale en l'église Notre-Dame de Roubaix.

Une nombreuse assistance emplissait le vaste sanctuaire. A l'évangile, M. l'abbé Lestienne monta un chaire pour rappeler les grandes lignes de la charte chrétienne du travail. Il montra toute la dignité du travail manuel et la manière de le sanctifier en lui appliquant la doctrine sociale de l'Eglise.

C'est surtout les enseignements de l'Eglise, a-t-il dit, que d'en retrancher ce qui a trait à la condition de l'ouvrier.

Le punch aux « Syndicats libres »

A l'issue de la grand-messe, les membres des groupements catholiques d'action sociale se rendirent à la « Maison des Syndicats Libres », rue Henri-Carrette, où un punch les attendait.

Le R. P. Piat président, entouré de MM. Blin, secrétaire des « Syndicats Libres », Jean Catrice, président de la Jeunesse catholique; Van Slegheim, président de la Jeunesse ouvrière chrétienne; V. Diligent et Chateley, avocats; Hubert Antoine, Canon, président de la « Caisse populaire de crédit », M^{rs} Debaccker et Vanderviet, secrétaires des Syndicats féminins.

Après avoir excusé M. l'abbé Lesage ainsi que M. Albert Dhellemmes, président des Catholiques sociaux, le R. P. Piat déclara vouloir dans ce jour de fête la preuve que l'Eglise, loin d'être l'alliée des forces d'argent comme on s'est plu à le dire, est au contraire une amie sincère de la classe ouvrière, sur laquelle elle s'est toujours penchée avec amour.

Il salua M. le chanoine Bataille, doyen de Notre-Dame et vétéran des luttes ouvrières à qui il envoya l'hommage de gratitude de tous les catholiques sociaux. Il exprime également sa reconnaissance envers Mgr Lécuyer, évêque de Lille, qui a béni et encouragé l'action entreprise par les Syndicats chrétiens et les autres organisations sociales catholiques et termine en envoyant à S. S. Pie XI l'hommage de son admiration et de sa gratitude.

M. Jean Duguet apporte le salut des jeunes. Notre idéal, dit-il, est en nous appuyant sur l'Encyclique «Rerum Novarum» d'établir en France un ordre social chrétien.

Nous croyons qu'on n'a pas plus le droit d'abandonner la doctrine sociale de l'Eglise que sa liturgie et ses dogmes. Cette doctrine, quoi qu'on en pense, s'oppose aussi bien au libéralisme qu'au socialisme. Nous devons travailler à la répandre dans les masses ouvrières afin de ramener ces dernières au christianisme.

La « Jeunesse catholique » a aussi apporté l'assurance que qu'elle assume la tâche de former une génération nouvelle de jeunes gens qui soient les chefs de la société de demain.

C'est à cette rénovation sociale que M. Catrice livre son verre. M. Victor Duguet rappelle les longues et pénibles luttes d'autrefois. Il se réjouit de la sympathie agissante du nouvel Evêque de Lille qui a su rappeler aux travailleurs que l'Eglise avait les mêmes.

Il exprime la joie avec laquelle il reçoit aujourd'hui les catholiques sociaux. Il se réjouit de voir la jeunesse de notre région s'orienter vers le syndicalisme chrétien. C'est à elle, dit-il, qu'il appartient d'abattre les derniers obstacles et de remporter la victoire finale.

A WATTRELOS

De nombreux ouvriers chrétiens s'étaient groupés hier pour célébrer dignement le trente-huitième anniversaire de l'Encyclique «Rerum Novarum». Ce fut une magnifique journée d'enseignement social chrétien, au cours de laquelle le rôle bienfaisant du catholicisme qui s'est exercé de tout temps dans la société, fut clairement et puissamment démontré. Tous les cours ardents des travailleurs chrétiens ont glorifié en ce jour l'œuvre immortelle de l'Eglise, qui a pris la défense de la classe ouvrière.

La « Jeunesse ouvrière chrétienne » et les syndicats avec leurs drapeaux, se rendirent au cortège à la messe de 11 h. 30, précédés de la Fanfare de la Jeunesse catholique. De nombreux fidèles emplissent l'église quand le cortège y pénétra. Les drapeaux des différents groupements se plaçaient dans le chœur. A l'évangile, M. le vicaire général Bouchaud, après avoir fait part des félicitations et des vœux de Monseigneur, parla avec éloquence de l'Eglise dans la société.

M. PIERRE FORGEOT préside à Saint-Nazaire au lancement du « La Fayette »

Saint-Nazaire, 9 mai. — M. Pierre Forgeot ministre des Travaux publics, chargé de la marine marchande, a présidé aujourd'hui, à Saint-Nazaire, au lancement du « La Fayette » paquebot de gros tonnage construit par les chantiers de Penhoët, pour le compte de la Compagnie générale transatlantique. Ce navire est destiné à participer au service de paquebot à classe unique entre Le Havre et New-York.

Ont pris la parole à l'issue du banquet qui a eu lieu à l'occasion de cette cérémonie, M. M. René Fould, président du Conseil d'administration des chantiers de Penhoët; André Homberg, président du Conseil d'administration de la Compagnie générale transatlantique, et M. Pierre Forgeot, ministre des Travaux publics.

LE DISCOURS DE M. FORGEOT

Au banquet qui a suivi le lancement du paquebot « La Fayette », M. Forgeot a prononcé un discours dont voici les principaux passages :

L'accroissement du tonnage français qui s'est élevé de 2.300.000 tonnes avant guerre à 3 millions 500.000 tonnes en 1922, ne pouvait, il faut en convenir, se poursuivre indéfiniment. La baisse mondiale des frets rendait plus sensible la surcapacité d'un grand nombre de bateaux que l'armement français avait acquis à des conditions onéreuses, l'amène à vivre replié, en quelque sorte, sur son acquis, à ne pas renouveler normalement un matériel dont l'importance s'était anormalement accrue. Ce non renouvellement a fait rétrograder le tonnage français, de 1922 à 1924, de 3.500.000 tonnes à 3.300.000 tonnes, et qui représente encore, à ce jour, pour notre flotte, un accroissement appréciable d'un million de tonnes sur l'avant-guerre, d'où résulte pour les frets que nous payons à l'étranger, une économie annuelle de 100 millions de francs, soit 400 millions de francs par an.

A cette cause qui est, à elle seule, suffi à entraîner une crise, sont venues s'ajouter deux causes convergentes. Le régime des prestations en nature que la France avait le devoir d'appliquer et qu'elle a loyalement appliqué, en accord sur les commandes françaises, les a encore restreintes. Les bateaux que la France a ainsi reçus, ou reçus, de l'Allemagne, représentent, à ce jour, 78.000 tonnes. Le vague de protectionnisme maritime qui a déferlé sur le monde, au lendemain de la guerre, a limité, de son côté, dans leur principe et dans leur importance, les commandes étrangères. De cet ensemble de causes profondément défavorables, mais heureusement occasionnelles, est résultée une crise dont les chantiers ont d'autant plus pâti que leur capacité de production s'était très sensiblement — trop peut-être — accrue.

Mon prédécesseur et ami, M. André Tardieu, avec cette clarté de vue que personne ne lui conteste, a nettement aperçu que la crise de la construction avait sa cause essentielle dans la crise de l'armement. L'armement français est le client naturel des chantiers français. Pour lui restituer sa capacité d'achat, M. André Tardieu, en plein accord avec le Gouvernement, a fait voter la loi du 2 août 1923 sur le crédit maritime. Cette loi met à la disposition de l'armement français un milliard, à concurrence de 200 millions par an pendant cinq ans. L'Etat prend à sa charge une partie des intérêts, dans des conditions qui sont aménagées de manière à favoriser les commandes, sur le plan incliné d'avantages substantiels, vers les chantiers français.

Après avoir montré que la loi sur le crédit maritime, pour garder son efficacité première, « doit être mise en harmonie avec les conditions nouvelles du loyer de l'argent dont la prudence politique financière de M. Poincaré, poursuivie par M. Chéron, a permis l'abaissement » et examiné le problème du statut des gens de mer, le ministre a dit :

Le but, savoir assurer la vie et la prospérité de la construction navale française est hors de toute discussion. Pour les moyens, je fais confiance, en ce qui me concerne à l'esprit d'initiative et de solidarité des constructeurs français, à leur clairvoyance, à leur patriotisme. A eux d'établir une raisonnable concordance entre les besoins normaux et la production. A eux de tirer des grandes idées, galvaudées mais profondes, de rationalisation et de concentration, la substance d'un programme pratique, de réduire les dépenses compressibles sans perdre injuste sur les salaires; de résoudre en un mot par une politique d'ensemble énergique le problème d'ensemble du prix de revient français du navire français, qu'il faut ramener progressivement à la portée du prix de revient mondial.

Faisant confiance aux constructeurs pour la poursuite de ce but national, je suis fondé à leur demander d'être dans le même état d'esprit à l'égard du Gouvernement. Il ne sera pas indifférent, croyez-le, à vos efforts, il est prêt à les suivre et à les encourager.

C'est dans cet esprit de collaboration confiante et cordiale, faite de part et d'autre de clarté et de franchise, écartant les malentendus et exempté d'arrière-pensées, que nous travaillerons utilement à notre grande et commune tâche.

La statue de Mgr Touchet



LA STATUE DE MGR TOUCHET QUI VIENT D'ÊTRE ÉRIGÉE DANS LA CATHÉDRALE D'ORLÉANS (Photo H. Maudel)

Les fêtes du V^e Centenaire de Jeanne d'Arc à Orléans



(Keystone View Co.) M. DOUMERGUE SORTANT DE LA CATHÉDRALE, ACCOMPAGNÉ PAR LE CARDINAL DUBOIS.

M. Churchill déclare inacceptables les propositions sur les réparations

Londres, 9 mai. — A la Chambre des Communes, M. Winston Churchill, prenant la parole...



M. CHURCHILL

LE « SOUVENIR BELGE » A VERDUN

Verdun, 9 mai. — Le « Souvenir belge » ayant à sa tête M. Vienne, président; Simon, Vanderberghes, M^{rs} Vanderberghes, a été reçu officiellement...

AUX ÉLECTEURS DE TOUS LES PARTIS

Voici l'appel adressé aux électeurs de tous les partis : Quelle que soit votre opinion, serait-il juste que l'administration de votre ville fût de nouveau livrée sans contrôle à vos amis ou à vos adversaires politiques? La Mairie serait-elle la maison d'un parti? Ne doit-elle pas être la maison de tous? La lumière ne jaillit-elle pas du choc des idées? En toute justice, et pour que l'œuvre municipale soit conforme à toutes les justes revendications, nous souhaitons que l'Administration prochaine soit l'image fidèle de la population tout entière dont les droits sont proportionnellement identiques. Le premier tour de scrutin a nettement délimité la puissance actuelle des partis politiques en présence. Le Parti Socialiste a obtenu la moitié des suffrages exprimés; son droit de représentation est limité à 15 sièges sur 36. Le Parti Républicain a obtenu 11.000 voix sur 28.000 suffrages exprimés; son droit proportionnel est limité à 14 sièges sur 36. Conscient de son devoir envers tous les citoyens, l'Union Républicaine démocratique...

On attend toujours le mémorandum allemand

Paris, 9 mai. — Contrairement à l'attente des délégations intéressées, les experts allemands n'ont pas encore remis aujourd'hui le mémorandum qui précéderait leurs dernières propositions, ainsi que les réserves qui doivent les accompagner. Cependant le docteur Schacht s'est rendu, cet après-midi, à l'Hôtel Georges V où il a eu une conversation avec M. Owen Young.

Toutefois, des renseignements que nous avons pu recueillir sur l'objet de cet entretien, le chef de la délégation allemande aurait fait ressortir que l'élaboration du document attendu nécessitait un examen approfondi de tous les éléments du problème et que les experts allemands, conscients de leurs lourdes responsabilités, se doivent d'examiner, en détail, les conditions dans lesquelles le Reich pourrait payer les annuités prévues par le plan Young. Le docteur Schacht aurait ajouté néanmoins qu'il espère être prêt, demain matin et pouvoir remettre ce mémorandum vers la fin de la matinée.

1.600 CATHOLIQUES CHASSÉS D'UNE ÉGLISE AU MEXIQUE

Soixante-huit tués. Mexico, 9 mai. — Les troupes fédérales ont chassé hier d'une église, située à Colatlan, 1.600 catholiques, en tuant 68 et en blessant 48, jetant parmi le reste le plus grand désarroi. Les fuyards se sont réfugiés dans les montagnes.

Avant le scrutin de ballottage

A ROUBAIX Les électeurs de tous les partis invités à faire triompher l'idée de la représentation proportionnelle

L'idée de la représentation proportionnelle, dans le domaine électoral, a été l'arrivée d'un flot d'air pur, un puissant moyen d'assurer la justice et de travailler à la pacification des esprits.

Au point de vue municipal, l'élection sur les bases de la représentation proportionnelle correspond admirablement à l'idée même de la commune, c'est-à-dire la chose de tous. Elle la réalise en faisant entrer à l'Hôtel de Ville des représentants de toutes les nuances de l'opinion appelés ainsi à se prononcer dans les affaires de la Cité.

Le bien qui peut en résulter pour la collectivité est évident. C'est cette idée juste et bienfaisante que l'« Union républicaine démocratique » demande aux électeurs de tous les partis de mettre en pratique à Roubaix au scrutin de ballottage.

Elle présente pour sa part une liste de quatorze noms, proportion à laquelle lui donne droit le scrutin de dimanche dernier.

Tous les partis se sont prononcés pour la proportionnelle. Aux électeurs loyaux et justes de tous les partis de la faire triompher en votant dimanche prochain pour la liste républicaine de représentation proportionnelle.

LISTE RÉPUBLICAINE de REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE

- ROUSSEL Edouard, conseiller général.
- CANVET Emile, négociant.
- CHAVATTE Arthur, pharmacien.
- DELEDALLE Pierre, assureur.
- DESMARECAUX Emile, caissier.
- DAUFREST René, employé d'assurances.
- HUSTRATE Amédée, garagiste.
- KINDT Jules, entrepreneur.
- LEHMENRE Alphonse, constructeur.
- LIETBERT Hippolyte, négociant.
- MORY Arthur, comptable.
- NIEDERGANG Constant, constructeur de cycles.
- PINGEL Frédéric, négociant en tissus.
- VASSEUR Marcel, employé.

TRÈVE DE POLITIQUE!

Tous, vous voterez pour eux parce que vos intérêts communs sont en jeu. Ils seront au sein du Conseil municipal des collaborateurs éclairés afin d'obtenir la prompt réalisation des grandes œuvres sociales qui assureront à notre cité plus de confort et plus de justice.

Ils exposeront leur point de vue, ils discuteront les projets, ils partageront les responsabilités, ils contrôleront les dépenses, ils interdiront les abus, ils dénonceront les erreurs, ils seront les fidèles gardiens de vos intérêts. L'exercice du contrôle de cette minorité agissante sera votre garantie absolue de bonne administration.

Certes, leur tâche sera dure et ingrate, mais ils l'accompliront avec fierté et avec joie, pour le plus grand bien de la population tout entière.

Électeurs de tous les partis, en votant pour les 14 candidats républicains, vous accomplirez votre devoir de citoyen, conformément aux intérêts de la collectivité.

Tous aux urnes pour le triomphe de la REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE équitable et féconde! Vive Roubaix!

Un défi au suffrage universel

Le refus que M. Dron et la « Solidarité républicaine » viennent, pour la seconde fois, d'opposer à la loyale proposition d'alliance antirévolutionnaire qui leur a été faite par tous les groupements républicains a causé à Tourcoing une impression très défavorable pour ceux qui s'obstinent à méconnaître le point de vue de la justice et le souci patriotique.

Cette attitude de M. Dron et de ses amis et alliés de la « Solidarité » et du parti socialiste envers la volonté du plus grand nombre de électeurs est un défi au suffrage universel. Celui-ci pourrait bien le relever dimanche de façon éclatante en assurant le succès de la liste de « l'Union républicaine ».

Ce serait une leçon sévère et cependant méritée.

Le péril collectiviste

M. J. Brunel, candidat de la liste d'Union Républicaine, nous prie d'insister :

Dans le numéro de « Tourcoing Républicain », paru dimanche 28 avril, la direction de ce journal me met au défi de citer une séance du Parlement où leurs amis politiques ont refusé de voter les crédits nécessaires à la défense nationale.

Il est assurément assez difficile à 16 ou 17 années de distance de donner des dates et des textes précis, mais tous les Français patriotes ont gardé le douloureux souvenir de l'éminente séance où le glorieux général Pau monta à la tribune de la Chambre des députés pour dénoncer l'attitude belliqueuse des dirigeants de l'Allemagne et pour démontrer la nécessité de rétablir la loi de trois ans.

Sous les injures et les sarcasmes des partis de gauche, le général dut renoncer à poursuivre son discours et il descendit de la tribune en pleurant.

Une pouponnière dans un grand magasin de Paris



Dans un des plus grands magasins de Paris, on vient d'ouvrir une pouponnière. Les enfants en bas âge des vendeuses ou vendeurs y passent, le plus agréablement possible et sous la garde de quelques bonnes, les longues heures durant lesquelles le travail de leur maman ou de leur papa, les en sépare. Toutefois, les mamans peuvent quitter leur rayon autant de fois qu'elles le désirent. (Keystone View Co.)